



## Rapport aux actionnaires

Premier trimestre 2019

### La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2019

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 27 février 2019** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 552 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse par rapport à 550 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat dilué par action de 1,50 \$ au premier trimestre de 2019 se compare à 1,46 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 3 % essentiellement attribuable à la croissance de la plupart des secteurs d'exploitation atténuée par un ralentissement des activités dans le secteur des Marchés financiers.

Commentant les résultats financiers du premier trimestre de 2019, M. Louis Vachon, président et chef de la direction, a souligné « la bonne performance de la Banque Nationale malgré un environnement de marché difficile ». « Nous continuons de bénéficier de la diversification de nos activités, de la vigueur de l'économie du Québec et de notre gestion prudente des risques. La qualité du crédit demeure excellente et la Banque affiche de solides ratios des fonds propres réglementaires », a noté M. Vachon.

### Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
Résultat net	552	550	–
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,50 \$	1,46 \$	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,2 %	18,7 %	
Ratio de versement des dividendes	41 %	42 %	
	<b>Au 31 janvier 2019</b>	<b>Au 31 octobre 2018</b>	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III	11,5 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III	4,1 %	4,0 %	

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 246 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 230 M\$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 7 %.
- Revenu total de 852 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 37 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2018.
- Croissance du crédit aux particuliers de 5 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 10 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,22 % au premier trimestre de 2019 se compare à 2,24 % au premier trimestre de 2018.
- Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 3 % par rapport au premier trimestre de 2018.
- Le ratio d'efficacité de 53,8 % s'améliore par rapport à 54,4 % au trimestre correspondant de 2018.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 125 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 114 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 434 M\$ pour le premier trimestre de 2019, contre 424 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 10 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 265 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 269 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une baisse attribuable à la diminution de la rémunération variable et des honoraires de gestion en lien avec les revenus tirés des services tarifés.
- Le ratio d'efficacité de 61,1 % s'améliore comparativement à 63,4 % au premier trimestre de 2018.

## Marchés financiers

- Résultat net de 170 M\$ au premier trimestre de 2019 contre 204 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en baisse de 17 %.
- Revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> de 410 M\$, en baisse de 44 M\$ ou 10 %, principalement en raison des revenus des services de banque d'investissement et des gains sur investissements.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 175 M\$ au premier trimestre de 2019, stables par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2018.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable de 42,7 % se compare à 38,8 % au premier trimestre de 2018.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 60 M\$ au premier trimestre de 2019 contre 50 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 20 %.
- Revenu total de 171 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 10 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 8 M\$ pour atteindre 68 M\$ au premier trimestre de 2019, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

## Autres

- Perte nette de 49 M\$ au premier trimestre de 2019 contre une perte nette de 48 M\$ au trimestre correspondant de 2018.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,5 % au 31 janvier 2019, en baisse par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2018.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,1 % au 31 janvier 2019, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2018.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

# Rapport de gestion

Daté du 26 février 2019

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre terminé 31 janvier 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre terminé 31 janvier 2019, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2018. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Mode de présentation de l'information	4	Gestion du capital	16
Faits saillants	5	Gestion des risques	21
Survол et perspectives économiques	6	Divulgence d'information sur les risques	34
Analyse financière	7	Méthodes comptables et communication de l'information financière	35
Résultats consolidés	7	Méthodes comptables et principales estimations comptables	35
Résultats sectoriels	9	Modifications futures de méthodes comptables	35
Bilan consolidé	13	Communication de l'information financière	35
Exposition à certaines activités	14	Données financières trimestrielles	36
Transactions avec des parties liées	15		
Titrisation et arrangements hors bilan	15		
Passifs éventuels	15		

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Survол et perspectives économiques » du présent Rapport aux actionnaires et dans la section « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2018, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2019 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2019 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 52 du Rapport annuel 2018, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque, et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les éléments particuliers liés aux acquisitions des dernières années (principalement celles du secteur de Gestion de patrimoine) ne sont plus présentés comme des éléments particuliers à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 puisque ces montants sont jugés non significatifs. Les données du trimestre terminé le 31 janvier 2018 reflètent ce changement.

## Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
<b>Résultat net <sup>(1)</sup></b>			
Particuliers et Entreprises	246	230	7
Gestion de patrimoine	125	114	10
Marchés financiers	170	204	(17)
Financement spécialisé aux États-Unis et International	60	50	20
Autres	(49)	(48)	
<b>Résultat net</b>	<b>552</b>	<b>550</b>	<b>–</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,50 \$</b>	<b>1,46 \$</b>	<b>3</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>17,2 %</b>	<b>18,7 %</b>	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	1 799	1 806	–
Revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	1 862	1 865	–
Résultat net	552	550	–
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	536	527	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,2 %	18,7 %	
Ratio d'efficience en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	55,1 %	54,9 %	
<b>Résultat par action</b>			
de base	1,51 \$	1,48 \$	2
dilué	1,50	1,46	3
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>			
Dividendes déclarés	0,65 \$	0,60 \$	
Valeur comptable	34,85	31,75	
Cours de l'action			
haut	61,80	65,35	
bas	54,97	62,33	
clôture	61,80	63,84	
Nombre d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )	335 500	340 390	
Capitalisation boursière	20 734	21 730	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier	Au 31 octobre	Variation %
	2019	2018	
<b>Bilan et hors bilan</b>			
Actif total	263 355	262 471	–
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 710	146 082	–
Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup> en % des prêts et acceptations	0,3 %	0,3 %	
Dépôts	172 930	170 830	1
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	11 693	11 526	1
Actifs sous administration et sous gestion	510 036	485 080	5
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III</b>			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,5 %	11,7 %	
catégorie 1	15,1 %	15,5 %	
total	16,3 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,1 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	139 %	147 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés – mondial	23 960	23 450	2
Nombre de succursales au Canada	428	428	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	938	937	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3 et ne tiennent pas compte des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC).

## Survol et perspectives économiques

### Économie mondiale

Les marchés financiers ont connu une volatilité importante dans les derniers mois dans un contexte de tensions commerciales et de paralysie du gouvernement américain. Cette volatilité a également été exacerbée par des données économiques décevantes. Alors que la Chine et la zone euro semblent être sur la corde raide, la croissance économique mondiale cette année est appelée à ralentir autour de 3,5 %. Heureusement, la persistance d'une inflation sous contrôle devrait permettre aux grandes banques centrales de maintenir des politiques monétaires accommodantes alors que certains gouvernements, dont celui de la Chine, ont encore de la latitude pour adopter des mesures de stimulation budgétaire si les risques de chute de la croissance se matérialisaient. Après une année de forte croissance, l'économie américaine devrait également baisser de régime en 2019. Elle devrait croître tout de même à un rythme de 2,3 % en 2019 grâce au soutien du stimulus budgétaire et d'une politique monétaire toujours accommodante. L'optimisme des entreprises demeure à des niveaux élevés, ce qui est de bon augure pour l'emploi et l'investissement. Les ménages affichent aussi une confiance élevée qui s'explique par un taux de chômage très bas et une meilleure croissance des salaires, qui devrait appuyer la consommation dans les prochains trimestres. Néanmoins, il serait étonnant que la Réserve fédérale américaine procède à d'autres hausses de taux au cours des prochains mois étant donné l'inflation bien contenue et le resserrement récent des conditions financières dans un contexte géopolitique toujours incertain.

### Économie canadienne

L'économie canadienne est demeurée résiliente en 2018 malgré les craintes que suscitent l'immobilier et l'endettement des ménages dans un contexte de hausses de taux d'intérêt. Le resserrement des conditions d'octroi de crédit pour les hypothèques non assurées a eu l'effet escompté, ralentissant l'immobilier résidentiel dans les marchés les plus tendus et coûteux (Vancouver et Toronto). Malgré une chute de l'activité, les reventes de maisons demeurent près de leur moyenne des dix dernières années, ce qui ne laisse pas présager des baisses importantes de prix. Par ailleurs, la hausse des quotas d'immigration au pays représente un soutien important aux marchés des grandes agglomérations urbaines. Il reste que le ralentissement dans l'immobilier semble avoir eu des répercussions sur les ventes au détail au pays, comme en témoigne la faiblesse de certaines catégories, notamment les meubles, les appareils électroménagers et les matériaux de construction. Dans un tel contexte, la Banque croit que la banque centrale optera pour la prudence avant de procéder à d'autres hausses de taux afin de bien jauger l'impact des mesures déjà prises. En outre, ces quelques mois de pause pourraient permettre à la Banque du Canada d'évaluer comment les provinces productrices de pétrole composent avec la faiblesse des cours. Cela étant dit, le marché du travail demeure serré au pays, ce qui devrait se traduire par une bonne croissance des salaires et un soutien à la consommation. La récente faiblesse du dollar canadien demeure favorable aux exportations alors que la nouvelle entente sur le commerce nord-américain (ACEUM) est accueillie avec soulagement par les exportateurs, qui pourraient accélérer leurs investissements d'autant plus qu'Ottawa et Québec ont introduit à la fin de l'année 2018 des mesures permettant l'amortissement accéléré des dépenses en immobilisations. L'économie canadienne devrait croître de 1,8 % en 2019, soit encore au-dessus du potentiel.

L'économie du Québec continue de bien performer. Après avoir enregistré une croissance de 2,8 % en 2017 et de près de 2,5 % en 2018, le PIB devrait ralentir à 1,9 % en 2019. La consommation est encore appelée à contribuer à la croissance cette année, les ménages affichant un optimisme très élevé attribuable à un taux de chômage à un creux record. De plus, avec de solides gains salariaux au cours de la dernière année, les ménages québécois ont été en mesure de conserver un taux d'épargne beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Cela représente un coussin pouvant apporter un soutien à la consommation en 2019. Il s'avère que l'endettement des ménages est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, ce qui signifie que l'économie est moins sensible au rehaussement des taux d'intérêt. L'immobilier résidentiel au Québec n'a en effet pas connu le ralentissement observé en Ontario et en Colombie-Britannique. Les reventes de maisons atteignent un record en 2018. Malgré la pénurie de main d'œuvre, la confiance des entreprises demeure solide, ce qui devrait se traduire par une accélération des investissements pour pallier la rareté de travailleurs.

# Analyse financière

## Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu net d'intérêts	863	834	3
Revenus autres que d'intérêts	936	972	(4)
Revenu total	1 799	1 806	–
Frais autres que d'intérêts	1 026	1 024	–
Contribution	773	782	(1)
Dotations aux pertes de crédit	88	87	1
Résultat avant charge d'impôts	685	695	(1)
Charge d'impôts	133	145	(8)
Résultat net	552	550	–
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,50	1,46	3
<b>Équivalent imposable <sup>(1)</sup></b>			
Revenu net d'intérêts	35	38	
Revenus autres que d'intérêts	28	21	
Charge d'impôts	63	59	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–	
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable <sup>(1)</sup></b>			
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	898	872	3
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	964	993	(3)
Revenu total en équivalent imposable	1 862	1 865	–
Frais autres que d'intérêts	1 026	1 024	–
Contribution en équivalent imposable	836	841	(1)
Dotations aux pertes de crédit	88	87	1
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	748	754	(1)
Charge d'impôts en équivalent imposable	196	204	(4)
Résultat net	552	550	–
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,50	1,46	3
Actif moyen	279 426	262 425	6
Prêts et acceptations moyens	146 083	135 925	7
Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup> en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	176 490	164 286	7
Ratio d'efficacité en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	55,1 %	54,9 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3 et ne tiennent pas compte des prêts DAC.

### Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 552 M\$ au premier trimestre de 2019, par rapport à 550 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018, une croissance de 2 M\$. Le résultat dilué par action de 1,50 \$ au premier trimestre de 2019 se compare à 1,46 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 3 %. La croissance est essentiellement attribuable à la bonne performance des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine et du Financement spécialisé aux États-Unis et International, alors que le secteur des Marchés financiers a subi l'effet d'un ralentissement des activités au cours du premier trimestre de 2019.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 17,2 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, alors qu'il atteignait 18,7 % pour le trimestre correspondant de 2018.

### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 799 M\$ au premier trimestre de 2019, relativement stable comparativement au trimestre correspondant de 2018. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 5 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et des revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 2 % qui s'explique par la croissance des volumes de dépôts et par l'amélioration des marges sur les dépôts. De plus, le revenu total du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International est en hausse de 6 % essentiellement en raison de la progression des revenus de la filiale ABA Bank. Ces hausses ont été compensées par une baisse des revenus enregistrés dans le secteur des Marchés financiers en raison du ralentissement des activités sur les marchés des capitaux au cours du premier trimestre de 2019 et des gains sur investissements moins élevés comparativement au premier trimestre de 2018.

### Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2019, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 026 M\$, en hausse de 2 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2018. La hausse des frais d'occupation et des autres frais, qui s'explique en partie par l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, est atténuée par la baisse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la diminution des revenus du secteur des Marchés financiers.

### Dotations aux pertes de crédit

Pour le premier trimestre de 2019, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 88 M\$, relativement stables par rapport à 87 M\$ au trimestre correspondant de 2018. La hausse des dotations aux pertes de crédit sur prêts non dépréciés des Services aux entreprises et sur les prêts du secteur des Marchés financiers a été compensée par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts des Services aux particuliers ainsi que sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, notamment une diminution des dotations aux pertes de crédit sur prêts non dépréciés de la filiale Credigy.

Au 31 janvier 2019, les prêts dépréciés bruts sont de 603 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 630 M\$ au 31 octobre 2018. Au 31 janvier 2019, les prêts dépréciés nets se chiffrent à 373 M\$ comparativement à 404 M\$ au 31 octobre 2018, une baisse de 31 M\$ qui provient des prêts aux entreprises. Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés et ne tiennent pas compte des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2019 totalise 133 M\$ comparativement à 145 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2019 s'établit à 19 % par rapport à 21 % au trimestre correspondant de 2018. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par la réduction du taux d'impôt de la filiale Credigy due à la réforme fiscale américaine.



## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation. Les autres activités opérationnelles ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu net d'intérêts	589	560	5
Revenus autres que d'intérêts	263	255	3
Revenu total	852	815	5
Frais autres que d'intérêts	458	443	3
Contribution	394	372	6
Dotations aux pertes de crédit	58	58	–
Résultat avant charge d'impôts	336	314	7
Charge d'impôts	90	84	7
<b>Résultat net</b>	<b>246</b>	<b>230</b>	<b>7</b>
Marge nette d'intérêts <sup>(2)</sup>	2,22 %	2,24 %	
Actif moyen portant intérêts	105 389	99 403	6
Actif moyen	111 145	104 612	6
Prêts et acceptations moyens	110 589	104 237	6
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	347	355	(2)
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup> en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	61 393	56 519	9
Ratio d'efficience	53,8 %	54,4 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 246 M\$ au premier trimestre de 2019 comparativement à 230 M\$ au premier trimestre de 2018, une hausse de 7 %. Le revenu total du secteur a progressé de 37 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 29 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 8 M\$ au premier trimestre de 2019. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises. Cette croissance a été atténuée par un léger recul de la marge nette d'intérêts qui atteint 2,22 % au premier trimestre de 2019, par rapport à 2,24 % au premier trimestre de 2018, une diminution principalement attribuable aux marges sur les prêts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation provient essentiellement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par un léger recul des marges sur les prêts, ainsi que de la hausse des revenus d'assurances. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 30 M\$, principalement en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'à l'amélioration des marges sur les dépôts. De plus, la hausse des revenus de crédit et des revenus tirés des instruments financiers dérivés et des activités de change a également contribué à l'augmentation des revenus des Services aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au premier trimestre de 2019, sont en hausse de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience à 53,8 % pour le premier trimestre de 2019 s'améliore de 0,6 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit sont stables à 58 M\$ pour le premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018, la hausse des dotations sur les prêts aux entreprises, provenant essentiellement des dotations sur prêts non dépréciés, ayant été compensée par une baisse des dotations sur les prêts aux particuliers.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu net d'intérêts	128	108	19
Revenus tirés des services tarifés	242	246	(2)
Revenus tirés des transactions et autres revenus	64	70	(9)
Revenu total	434	424	2
Frais autres que d'intérêts	265	269	(1)
Contribution	169	155	9
Dotations aux pertes de crédit	–	–	–
Résultat avant charge d'impôts	169	155	9
Charge d'impôts	44	41	7
<b>Résultat net</b>	<b>125</b>	<b>114</b>	<b>10</b>
Actif moyen	6 492	6 030	8
Prêts et acceptations moyens	4 911	4 501	9
Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup>	3	3	–
Dépôts moyens	33 129	31 006	7
Actifs sous administration et sous gestion	510 036	495 702	3
Ratio d'efficacité	61,1 %	63,4 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 125 M\$ au premier trimestre de 2019 comparativement à 114 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 10 %. Le revenu total du secteur de 434 M\$ est en hausse de 10 M\$ comparativement à 424 M\$ au premier trimestre de 2018. Cette hausse s'explique principalement par la croissance du revenu net d'intérêts attribuable à la croissance des volumes de dépôts et à l'amélioration des marges sur les dépôts. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en baisse de 9 %, essentiellement en raison d'un recul du volume de transactions au cours du premier trimestre de 2019. Les revenus tirés des services tarifés diminuent de 2 %, alors que la croissance du volume d'actifs sous administration et sous gestion générée par les entrées nettes dans les diverses solutions a été atténuée par le recul des cours boursiers au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019.

Les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2018 et se chiffrent à 265 M\$ au premier trimestre de 2019. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la rémunération variable et des honoraires de gestion externes, en lien avec les revenus tirés des services tarifés. Le ratio d'efficacité, à 61,1 % pour le premier trimestre de 2019, s'améliore de 2,3 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit sont nulles pour les premiers trimestres de 2019 et 2018.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018 <sup>(2)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	137	138	(1)
Titres à revenus fixes	66	82	(20)
Produits de base et devises	48	37	30
	251	257	(2)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	160	181	(12)
Gains sur investissements et autres	(1)	16	
Revenu total en équivalent imposable	410	454	(10)
Frais autres que d'intérêts	175	176	(1)
Contribution en équivalent imposable	235	278	(15)
Dotations aux pertes de crédit	3	–	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	232	278	(17)
Charge d'impôts en équivalent imposable	62	74	(16)
<b>Résultat net</b>	<b>170</b>	<b>204</b>	<b>(17)</b>
Actif moyen	104 545	101 816	3
Prêts et acceptations moyens	16 230	14 025	16
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	7	–	
Dépôts moyens	27 100	22 430	21
Ratio d'efficacité en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	42,7 %	38,8 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PGCR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 170 M\$ au premier trimestre de 2019 comparativement à 204 M\$ au trimestre correspondant de 2018, et le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 410 M\$, contre 454 M\$ au premier trimestre de 2018. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 2 %, principalement en raison de la diminution des revenus sur les titres à revenus fixes, atténuée en partie par l'augmentation des revenus sur les contrats sur produits de base et devises. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement ont diminué de 12 % par rapport au premier trimestre de 2018 compte tenu d'un recul du nombre de transactions des services de banque d'investissement au cours du premier trimestre de 2019, atténué par une croissance des activités de crédit. Enfin, des gains sur investissements et autres revenus plus élevés avaient été enregistrés au cours du premier trimestre de 2018.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2019 s'établissent à 175 M\$ et sont relativement stables par rapport au premier trimestre de 2018 avec une diminution de 1 M\$. La baisse de la rémunération variable résultant de la diminution des revenus a été atténuée par la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'élève à 42,7 % et se compare à 38,8 % au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 3 M\$ pour le premier trimestre de 2019 alors qu'elles étaient nulles au trimestre correspondant de 2018.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
<b>Revenu total</b>			
Credigy	105	117	(10)
ABA Bank	65	43	51
International	1	1	–
	<b>171</b>	<b>161</b>	<b>6</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Credigy	36	39	(8)
ABA Bank	31	20	55
International	1	1	–
	<b>68</b>	<b>60</b>	<b>13</b>
Contribution	<b>103</b>	<b>101</b>	<b>2</b>
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	23	26	(12)
ABA Bank	4	3	33
	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>(7)</b>
Résultat avant charge d'impôts	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>6</b>
Charge d'impôts	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>(27)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>20</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	10	9	11
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>22</b>
Actif moyen	<b>10 448</b>	<b>8 777</b>	<b>19</b>
Prêts et créances moyens	<b>8 808</b>	<b>7 702</b>	<b>14</b>
Prêts dépréciés nets <sup>(1)</sup>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>23</b>
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	<b>1 395</b>	<b>1 352</b>	<b>3</b>
Dépôts moyens	<b>2 758</b>	<b>1 532</b>	<b>80</b>
Ratio d'efficacité	<b>39,8 %</b>	<b>37,3 %</b>	

(1) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3 et ne tiennent pas compte des prêts DAC.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 60 M\$ au premier trimestre de 2019, par rapport à 50 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en hausse de 20 %. Le revenu total du secteur se chiffre à 171 M\$ comparativement à 161 M\$ au premier trimestre de 2018. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 51 %, qui s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts, a été atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy comparativement au trimestre correspondant de 2018.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2019 de 68 M\$ augmentent de 8 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts de la filiale Credigy affichent une baisse de 8 % en lien avec la diminution des revenus. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 27 M\$ pour le premier trimestre de 2019, une baisse de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018 qui provient essentiellement d'une diminution des dotations aux pertes de crédit sur prêts non dépréciés de la filiale Credigy.

Le taux effectif d'imposition est en baisse au premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018 en raison de la réduction du taux d'impôt de la filiale Credigy due à la réforme fiscale américaine.

## Autres

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018 <sup>(2)</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(54)	(42)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	49	53
Revenu total en équivalent imposable	(5)	11
Frais autres que d'intérêts	60	76
Contribution en équivalent imposable	(65)	(65)
Dotations aux pertes de crédit	-	-
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(65)	(65)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(16)	(17)
<b>Perte nette</b>	<b>(49)</b>	<b>(48)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	6	14
<b>Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque</b>	<b>(55)</b>	<b>(62)</b>
Actif moyen	46 796	41 190

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 49 M\$ au premier trimestre de 2019, comparativement à une perte nette de 48 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. La diminution du revenu total est principalement due à l'incidence de la volatilité des marchés sur l'évaluation du portefeuille de gestion de l'appariement du bilan de la Banque. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts sont en baisse, notamment en raison de la rémunération variable et des avantages du personnel.

## Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018	Variation %
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 353	12 756	(3)
Valeurs mobilières	74 713	69 783	7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 162	18 159	(17)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 710	146 082	-
Autres	14 417	15 691	(8)
	263 355	262 471	-
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	172 930	170 830	1
Autres	75 146	76 539	(2)
Dettes subordonnées	764	747	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	14 143	13 976	1
Participations ne donnant pas le contrôle	372	379	(2)
	263 355	262 471	-

### Actif

Au 31 janvier 2019, la Banque a un actif total de 263,4 G\$ comparativement à 262,5 G\$ au 31 octobre 2018, une augmentation de 0,9 G\$. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 12,4 G\$ au 31 janvier 2019, sont en baisse de 0,4 G\$. Les valeurs mobilières ont augmenté de 4,9 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, essentiellement en raison de l'augmentation de 3,6 G\$ ou 6 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuable à la hausse des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays de 4,0 G\$ et des titres de participation de 4,3 G\$. Ces hausses ont été atténuées par la baisse des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada de 1,1 G\$ et des titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada de 3,4 G\$. Les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 1,3 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont diminué de 3,0 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Les prêts et acceptations de 147,4 G\$ au 31 janvier 2019 ont augmenté de 0,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) ont connu une hausse de 0,5 G\$. Les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit ont connu des baisses respectives de 0,7 G\$ et 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2018. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 2 % en raison d'une croissance des activités des Services aux entreprises. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018	Au 31 janvier 2018
<b>Prêts et acceptations</b>			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	76 312	75 773	72 371
Aux particuliers	14 517	15 235	14 734
Créances sur cartes de crédit	2 249	2 325	2 206
Aux entreprises et aux administrations publiques	54 296	53 407	47 704
	<b>147 374</b>	<b>146 740</b>	<b>137 015</b>

Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 10,4 G\$ ou 8 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 5 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 1 % par rapport au 31 janvier 2018 et les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 2 %. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 14 %, soit une hausse de 6,6 G\$ depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises et du financement aux grandes entreprises.

### Passif

La Banque a un passif total de 248,8 G\$ au 31 janvier 2019 comparativement à 248,1 G\$ au 31 octobre 2018.

Au 31 janvier 2019, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 172,9 G\$ comparativement à 170,8 G\$ au 31 octobre 2018, soit une augmentation de 2,1 G\$ provenant essentiellement de la hausse des dépôts des particuliers. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018	Au 31 janvier 2018
<b>Bilan</b>			
Dépôts	57 726	55 688	53 329
<b>Hors bilan</b>			
Courtage	128 312	123 458	125 834
Fonds communs de placement	32 255	31 874	32 838
Autres	436	440	469
	<b>161 003</b>	<b>155 772</b>	<b>159 141</b>
<b>Épargne totale des particuliers</b>	<b>218 729</b>	<b>211 460</b>	<b>212 470</b>

Les dépôts des particuliers de 57,7 G\$ au 31 janvier 2019 sont en hausse de 2,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, et depuis un an, ils ont augmenté de 8 %, essentiellement en raison des initiatives de la Banque pour augmenter ce type de dépôts ainsi que de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Au 31 janvier 2019, l'épargne totale des particuliers s'élève à 218,7 G\$, en hausse comparativement à 211,5 G\$ au 31 octobre 2018 et à 212,5 G\$ au 31 janvier 2018. Dans l'ensemble, l'épargne hors bilan des particuliers, qui se chiffre à 161,0 G\$ au 31 janvier 2019, augmente de 1,9 G\$ ou 1 % depuis un an, en raison d'entrées nettes dans les activités de courtage.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 110,2 G\$ ont diminué de 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2018. Les autres passifs de 75,1 G\$ sont en baisse de 2 % depuis le 31 octobre 2018, en raison d'une diminution de 2,5 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, atténuée par une hausse de 1,3 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

### Capitaux propres

Au 31 janvier 2019, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 14,1 G\$, en hausse de 0,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, contrebalancé par la variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Par ailleurs, les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation ont été atténués par les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et l'incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation.

## Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 421 M\$ au 31 janvier 2019 (425 M\$ au 31 octobre 2018). La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2019, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 052 M\$ (2 967 M\$ au 31 octobre 2018). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2018. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 41 et 42 du Rapport annuel 2018.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 27 et 28 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des recours collectifs intentés par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

#### Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

#### Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018 aux pages 43 à 51.

### Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1 % établie par le BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure (la réserve) pour les BISI. Le niveau de la réserve varie entre 0 % et 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit actuellement à 1,5 %. Une BISI qui ne respecte pas la réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

### Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>(2)</sup>	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup> , y compris la réserve pour stabilité intérieure
<b>Ratios des fonds propres</b>							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	<b>8,0 %</b>	1,5 %	9,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	<b>9,5 %</b>	1,5 %	11,0 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	<b>11,5 %</b>	1,5 %	13,0 %
<b>Ratio de levier</b>	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	<b>3,0 %</b>	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 12 décembre 2018, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 1,75 %, et ce, à compter du 30 avril 2019.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018, aux pages 46 et 47. Tel que prévu, la Banque a mis en place plusieurs nouvelles exigences réglementaires au cours du premier trimestre de 2019, notamment les règles du *Standardized Approach for measuring Counterparty Credit Risk* (SA-CCR) et le cadre de titrisation révisé.



Selon le cadre de titrisation révisé, le traitement des fonds propres des expositions de titrisation de la Banque dépend du type d'expositions sous-jacentes et des informations disponibles sur ces expositions. La Banque doit utiliser l'approche de titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) si elle est en mesure d'appliquer un modèle fondé sur les notations internes approuvé et a suffisamment d'informations pour calculer les exigences de fonds propres pour toutes les expositions sous-jacentes du portefeuille titrisé. Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'une combinaison d'intrants réglementaires et d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes, le niveau de rehaussement de crédit, l'échéance effective, le nombre d'expositions et la perte moyenne en cas de défaut (PCD) pondérée.

Si la Banque ne peut pas utiliser l'approche SEC-IRBA, elle doit se servir de l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) pour les expositions de titrisation dont les notations sont établies à l'externe. Cette approche établit la pondération en fonction des risques sur la base de notations déterminées à l'externe. La Banque utilise les notations établies par Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch ou DBRS, ou une combinaison de ces notations. La Banque utilise l'approche basée sur les évaluations internes (EI) pour les expositions de titrisation non notées liées aux structures d'émission de papier commercial adossé à des actifs dont elle est le promoteur. Si la Banque ne peut pas appliquer l'approche SEC-ERBA ou l'approche EI, elle doit utiliser la formule réglementaire en vertu de l'approche de titrisation standard (SEC-SA). Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes calculées à l'aide de l'approche standard pour risque de crédit, le niveau de rehaussement de crédit et des défaillances.

Si aucune des approches ci-dessus ne peut être utilisée, il faut attribuer une pondération des risques de 1 250 % à l'exposition de titrisation. La Banque peut appliquer une diminution des exigences de fonds propres pour les expositions de titrisation qui respectent les critères du dispositif de titrisations simples, transparentes et comparables (STC). Pour atténuer l'effet du cadre de titrisation révisé, le BSIF a prévu des droits acquis sur le traitement des fonds propres actuel pour un an grâce à un ajustement négatif de l'actif pondéré en fonction des risques. Cet ajustement élimine l'augmentation initiale des pondérations des risques. Le BSIF a également établi des dispositions de transition pour toutes les opérations de titrisation terminées avant le 31 décembre 2018, pour un maximum de deux ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 13 décembre 2018, le CBCB a publié un document consultatif intitulé « Exigences en matière de divulgation au titre du ratio de levier ». Ce document vise à prendre en considération des préoccupations concernant l'habillage du bilan en matière de ratio de levier. La divulgation révisée potentielle doit être appliquée par toutes les banques actives au niveau international et mise en œuvre au plus tard en janvier 2022.

Le 14 janvier 2019, le CBCB a publié une version révisée du document intitulé « Minimum Capital Requirements for Market Risk ». La norme finalisée comprend les changements qui étaient proposés dans le document consultatif publié en mars 2018. La date de mise en œuvre proposée est le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Activités de gestion

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a complété le rachat de 1 047 200 actions ordinaires au prix de 60 M\$, ce qui a réduit de 9 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 51 M\$ les *Résultats non distribués*. Ce rachat fait partie du programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal des activités de la Banque débuté le 6 juin 2018.

#### Actions et options d'achat d'actions

	Au 31 janvier 2019	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>
Actions ordinaires	<b>335 499 661</b>	<b>2 880</b>
Options d'achat d'actions	<b>14 384 526</b>	

Au 22 février 2019, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 335 569 580 et le nombre d'options en cours est de 14 334 267. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1<sup>er</sup> février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 724 416 000 actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,4 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 janvier 2019.

## Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2019
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde d'ouverture	8 608
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	20
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	44
Rachat d'actions ordinaires	(60)
Autres surplus d'apport	(1)
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(247)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	536
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tierces parties	2
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(55)
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 <sup>er</sup> novembre 2018	(4)
Autres	(11)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(6)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)
Autres	1
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(18)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	6
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires <sup>(1)</sup>	9
<b>Solde de clôture</b>	<b>8 822</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde d'ouverture	2 802
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
<b>Solde de clôture</b>	<b>2 802</b>
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>11 624</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde d'ouverture	942
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	9
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(28)
<b>Solde de clôture</b>	<b>923</b>
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>12 547</b>

(1) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 3,3 G\$ pour s'établir à 77,0 G\$ au 31 janvier 2019, comparativement à 73,7 G\$ au 31 octobre 2018. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et du changement de méthode d'évaluation du risque de crédit de contrepartie (SA-CCR). La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

### Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2019		
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>56 027</b>	<b>3 449</b>	<b>59 476</b>
Taille du portefeuille	946	327	1 273
Qualité du portefeuille	(254)	56	(198)
Mises à jour des modèles	–	1 634	1 634
Méthode et politique	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–
Variation de change	(20)	(3)	(23)
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>56 699</b>	<b>5 463</b>	<b>62 162</b>
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>3 435</b>
Variation des niveaux de risque <sup>(1)</sup>			529
Mises à jour des modèles			–
Méthode et politique			–
Acquisitions et cessions			–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>3 964</b>
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>10 743</b>
Variation des niveaux de risque			167
Acquisitions et cessions			–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>10 910</b>
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>77 036</b>

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a mis en place les règles du SA-CCR pour évaluer le risque de crédit de contrepartie selon l'approche standardisée, tel que requis par le CBCB.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

### Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,5 %, à 15,1 % et à 16,3 % au 31 janvier 2019, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,5 % et de 16,8 %, respectivement, au 31 octobre 2018. La baisse du ratio des fonds propres CET1 est essentiellement attribuable à la mise en place des règles du SA-CCR pour l'évaluation du risque de crédit de contrepartie. Le résultat net, déduction faite des dividendes, et les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions ont plus que compensé la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires effectués au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019 et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments. Enfin, le ratio de levier en date du 31 janvier 2019 s'établit à 4,1 %, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2018.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Fonds propres</b>		
CET1	8 822	8 608
catégorie 1	11 624	11 410
total	12 547	12 352
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	77 036	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	77 036	73 670
pour le total des fonds propres	77 036	73 685
<b>Exposition totale</b>	286 655	284 337
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	11,5 %	11,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,5 %
total	16,3 %	16,8 %
<b>Ratio de levier</b>	4,1 %	4,0 %

### Dividendes

Le 26 février 2019, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 65 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2019 aux actionnaires inscrits le 25 mars 2019.

## Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un équilibre sain entre le rendement obtenu et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2018.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, aux pages 52 à 87. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(1)</sup>	Instruments financiers dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(2)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	46 320	8 418	–	–	–	54 738	54 213
Crédits rotatifs admissibles	2 617	3 122	–	–	–	5 739	6 276
Particuliers – autres	14 758	1 592	–	–	14	16 364	17 064
	<b>63 695</b>	<b>13 132</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	<b>76 841</b>	<b>77 553</b>
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	51 847	18 342	14 370	7	4 469	89 035	88 527
États souverains	27 177	5 439	37 831	241	156	70 844	73 915
Institutions financières	4 202	426	74 144	3 402	755	82 929	85 109
	<b>83 226</b>	<b>24 207</b>	<b>126 345</b>	<b>3 650</b>	<b>5 380</b>	<b>242 808</b>	<b>247 551</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	9 343	–	9 343	9 620
<b>Titrisation</b>	1 521	–	–	–	3 389	4 910	4 746
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>148 442</b>	<b>37 339</b>	<b>126 345</b>	<b>12 993</b>	<b>8 783</b>	<b>333 902</b>	<b>339 470</b>
<b>Approche standardisée</b>	13 613	69	17 612	3 639	353	35 286	32 303
<b>Approche NI avancée</b>	134 829	37 270	108 733	9 354	8 430	298 616	307 167
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>148 442</b>	<b>37 339</b>	<b>126 345</b>	<b>12 993</b>	<b>8 783</b>	<b>333 902</b>	<b>339 470</b>

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2019 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Premier trimestre 2019 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

### Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019				
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 353	475	11 371	507	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	59 411	55 539	3 872	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 575	–	6 575	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
Au coût amorti	8 727	–	8 727	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 162	–	15 162	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(5)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 710	5 368	141 342	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	7 157	6 477	680	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	49	–	49	–	Autres
Autres	7 211	–	–	7 211	
	<b>263 355</b>	<b>67 859</b>	<b>187 778</b>	<b>7 718</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	172 930	8 363	164 567	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 827	–	6 827	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 306	15 306	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 311	–	21 311	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(5)</sup>
Instruments financiers dérivés	6 251	5 539	712	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	19 298	3 713	15 585	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	249	–	249	–	Autres
Autres	5 904	21	910	4 973	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	764	–	764	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>248 840</b>	<b>32 942</b>	<b>210 925</b>	<b>4 973</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 756	226	12 269	261	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	55 817	51 575	4 242	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 668	–	5 668	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Au coût amorti	8 298	–	8 298	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	18 159	–	18 159	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 082	5 417	140 665	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	8 608	7 625	983	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Actif au titre des prestations définies	64	–	64	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	7 019	–	–	7 019	
	262 471	64 843	190 348	7 280	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	170 830	7 187	163 643	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 801	–	6 801	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	17 780	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 998	–	19 998	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	6 036	4 807	1 229	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	20 100	3 733	16 367	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	186	–	186	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	5 638	21	910	4 707	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	747	–	747	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	248 116	33 528	209 881	4 707	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

#### Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

#### VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2019				31 octobre 2018		31 janvier 2018	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(4,7)	(7,1)	(5,7)	(5,4)	(4,3)	(5,9)	(3,8)	(3,5)
Taux de change	(0,5)	(1,8)	(0,9)	(0,9)	(1,4)	(1,4)	(0,8)	(1,2)
Actions	(3,3)	(6,0)	(4,5)	(3,6)	(4,3)	(4,7)	(2,4)	(1,9)
Contrats sur produits de base	(0,9)	(1,5)	(1,2)	(1,3)	(1,0)	(0,9)	(0,7)	(0,6)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	5,9	5,8	5,0	7,0	3,8	3,8
<b>VaR totale de négociation</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(3,4)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

## SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019				31 octobre 2018		31 janvier 2018	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(11,8)	(19,3)	(14,4)	(14,2)	(12,2)	(13,6)	(10,6)	(9,1)
Taux de change	(0,7)	(3,1)	(1,5)	(1,2)	(2,3)	(2,4)	(0,9)	(1,5)
Actions	(4,5)	(14,4)	(8,3)	(7,0)	(4,8)	(9,3)	(2,3)	(1,9)
Contrats sur produits de base	(1,4)	(3,6)	(2,3)	(1,5)	(2,0)	(2,2)	(0,8)	(0,9)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	14,6	11,2	12,4	17,7	7,6	7,4
<b>SVaR totale de négociation</b>	<b>(9,4)</b>	<b>(16,3)</b>	<b>(11,9)</b>	<b>(12,7)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(6,0)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

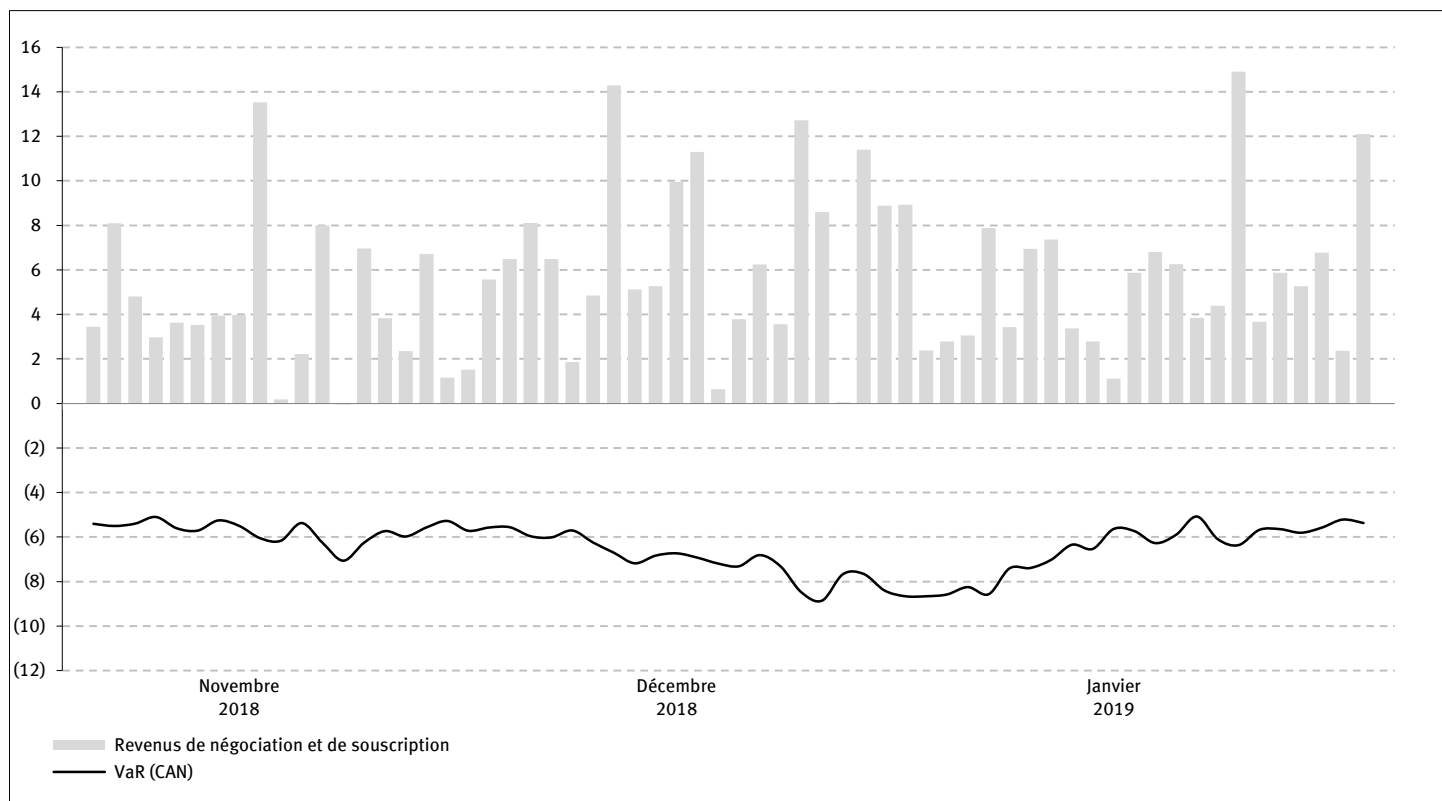
La VaR de négociation moyenne a augmenté, passant de 6,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018 à 6,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019. De plus, la SVaR de négociation moyenne est passée de 8,9 M\$ à 11,9 M\$ au cours du premier trimestre de 2019. Ces hausses s'expliquent principalement par l'augmentation du risque de taux d'intérêt et du risque sur actions.

### Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 98 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2019. Un seul jour a été marqué par une perte nette de négociation et de souscription quotidienne inférieure à 1 M\$ et cette perte n'excédait pas la VaR.

### Trimestre terminé le 31 janvier 2019

(en millions de dollars canadiens)





### Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(120)	13	(107)	39	24	63
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	146	(13)	133	13	(22)	(9)

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(140)	9	(131)	10	19	29
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	154	17	171	34	8	42

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, à la page 75. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est également à considérer.

Le 19 décembre 2018, le BSIF a publié une version à l'étude des *Normes de liquidités* avec certains changements concernant le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR). Cette mise à jour de la ligne directrice exige des institutions qu'elles maintiennent un profil de financement stable relatif à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors-bilan. Une structure de financement viable devrait réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, d'engendrer des tensions susceptibles de s'étendre à tout le système. Le NSFR limite un recours excessif au financement institutionnel à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour l'ensemble des postes du bilan et hors-bilan et favorise la stabilité du financement. Toutes les questions et observations reçues par le BSIF au 1<sup>er</sup> février 2019 seront prises en considération. Le BSIF prévoit adopter la norme NSFR le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et celle-ci s'appliquera aux BIS1.

### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019					Au 31 octobre 2018
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	12 353	–	12 353	2 755	9 598	10 287
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	26 756	21 718	48 474	26 046	22 428	20 825
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 174	9 441	20 615	16 984	3 631	6 540
Autres titres de créance	5 576	2 889	8 465	2 913	5 552	5 398
Titres de participation	31 207	23 414	54 621	35 305	19 316	16 611
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 872	–	7 872	4 424	3 448	3 286
<b>Au 31 janvier 2019</b>	<b>94 938</b>	<b>57 462</b>	<b>152 400</b>	<b>88 427</b>	<b>63 973</b>	
Au 31 octobre 2018	91 640	57 483	149 123	86 176		62 947

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>		
Banque Nationale (société mère)	25 208	30 205
Filiales canadiennes	13 606	11 543
Filiales et succursales étrangères	25 159	21 199
	<b>63 973</b>	<b>62 947</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>		
Dollar canadien	32 805	35 838
Dollar américain	22 150	22 663
Autres devises	9 018	4 446
	<b>63 973</b>	<b>62 947</b>

## Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne <sup>(4)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2019				
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	12 141	–	12 141	3 194	8 947
<b>Valeurs mobilières</b>					
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	26 595	26 883	53 478	29 606	23 872
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 639	9 042	20 681	16 902	3 779
Autres titres de créance	5 676	2 840	8 516	2 926	5 590
Titres de participation	33 259	26 653	59 912	39 897	20 015
<b>Prêts</b>					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	8 157	–	8 157	4 465	3 692
	<b>97 467</b>	<b>65 418</b>	<b>162 885</b>	<b>96 990</b>	<b>65 895</b>

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

## Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	98	2 657	9 598	–	12 353	1,0
Valeurs mobilières	23 786	–	50 927	–	74 713	9,0
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	15 162	–	–	15 162	5,8
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	28 848	–	3 448	114 414	146 710	11,0
Instruments financiers dérivés	–	–	–	7 157	7 157	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	649	649	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	606	606	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 332	1 332	–
Autres actifs	–	–	–	3 261	3 261	–
	<b>52 732</b>	<b>17 819</b>	<b>63 973</b>	<b>128 831</b>	<b>263 355</b>	<b>26,8</b>

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	87	2 382	10 287	–	12 756	0,9
Valeurs mobilières	20 787	–	48 996	–	69 783	7,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	17 781	378	–	18 159	6,8
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	28 670	–	3 286	114 126	146 082	10,9
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 608	8 608	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	645	645	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	601	601	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 314	1 314	–
Autres actifs	–	–	–	3 111	3 111	–
	<b>49 544</b>	<b>20 163</b>	<b>62 947</b>	<b>129 817</b>	<b>262 471</b>	<b>26,5</b>

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

### Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019 est de 139 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

### Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
		31 janvier 2019	31 octobre 2018
	Valeur non pondérée <sup>(2)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>			
1 Total HQLA	s.o.	48 894	44 699
<b>Sorties de trésorerie</b>			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	42 043	2 863	2 784
3 Dépôts stables	19 149	574	575
4 Dépôts moins stables	22 894	2 289	2 209
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	64 150	34 163	32 021
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	11 842	2 836	2 908
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	45 130	24 149	22 255
8 Dettes non garanties	7 178	7 178	6 858
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	16 648	17 048
10 Exigences supplémentaires dont :	34 060	9 597	9 169
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	7 524	4 118	4 273
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 502	1 502	1 169
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	25 034	3 977	3 727
14 Autres engagements de crédit contractuels	1 747	725	534
15 Autres engagements de crédit conditionnels	92 083	1 408	1 325
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	65 404	62 881
<b>Entrées de trésorerie</b>			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	92 077	16 383	19 175
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	8 429	5 030	5 040
19 Autres entrées de trésorerie	8 691	8 691	8 286
20 Total des entrées de trésorerie	109 197	30 104	32 501
		Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>	Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>
21 Total des HQLA	s.o.	48 894	44 699
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	35 300	30 380
23 Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(5)</sup>	s.o.	139 %	147 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Les actifs liquides de niveau 1 représentent 86 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2019 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

## Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La composition du bilan de la Banque est bien diversifiée et appuyée par une stratégie de financement. La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux. La Banque vise à financer ses activités bancaires de base au moyen de dépôts de particuliers, d'entreprises et d'administrations publiques ainsi que des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

### Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	808	33	7	–	848	–	73	921
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	1 628	3 060	3 290	345	8 323	131	–	8 454
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)</sup>	–	190	1 542	1 412	3 144	6 020	3 007	12 171
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	131	883	1 014	260	3 886	5 160
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	224	941	1 525	2 690	3 356	13 252	19 298
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	355	7 976	8 331
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	873	37	910
Passifs subordonnés <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	–	764	764
	<b>2 436</b>	<b>3 507</b>	<b>5 911</b>	<b>4 165</b>	<b>16 019</b>	<b>10 995</b>	<b>28 995</b>	<b>56 009</b>
Financement garanti	–	224	941	1 525	2 690	4 584	21 265	28 539
Financement non garanti	<b>2 436</b>	<b>3 283</b>	<b>4 970</b>	<b>2 640</b>	<b>13 329</b>	<b>6 411</b>	<b>7 730</b>	<b>27 470</b>
	<b>2 436</b>	<b>3 507</b>	<b>5 911</b>	<b>4 165</b>	<b>16 019</b>	<b>10 995</b>	<b>28 995</b>	<b>56 009</b>
Au 31 octobre 2018	1 944	7 261	4 339	5 143	18 687	9 856	28 950	57 493

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2019	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	26	40

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

### Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2019, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2018. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	8 301	1 401	4	–	–	–	–	–	2 647	12 353
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	731	3 436	1 109	1 153	1 210	5 742	9 604	5 590	30 836	59 411
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	18	40	68	193	958	2 452	2 602	237	6 575
Au coût amorti	–	101	10	748	83	1 073	6 048	664	–	8 727
	738	3 555	1 159	1 969	1 486	7 773	18 104	8 856	31 073	74 713
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	4 963	1 571	1 843	848	–	2 063	–	–	3 874	15 162
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	526	951	2 570	2 014	2 176	10 288	32 630	2 244	732	54 131
Aux particuliers	180	422	893	855	763	3 791	10 672	3 177	15 945	36 698
Créances sur cartes de crédit									2 249	2 249
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 948	2 433	2 574	3 391	2 313	4 380	13 568	2 424	8 438	47 469
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 619	1 163	45	–	–	–	–	–	–	6 827
Provisions pour pertes de crédit									(664)	(664)
	14 273	4 969	6 082	6 260	5 252	18 459	56 870	7 845	26 700	146 710
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	390	500	315	238	381	677	2 155	2 501	–	7 157
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									649	649
Immobilisations corporelles									606	606
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 332	1 332
Autres actifs <sup>(1)</sup>	384	74	77	58	191	69	103	26	2 279	3 261
	774	574	392	296	572	746	2 258	2 527	6 278	14 417
	29 049	12 070	9 480	9 373	7 310	29 041	77 232	19 228	70 572	263 355

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts <sup>(1)(2)</sup></b>										
Particuliers	2 045	2 325	2 185	2 773	2 387	6 462	8 052	2 365	29 132	57 726
Entreprises et administrations publiques	15 981	6 407	6 121	2 018	2 466	7 891	10 657	5 786	52 837	110 164
Institutions de dépôts	1 195	427	161	368	–	–	–	49	2 840	5 040
	19 221	9 159	8 467	5 159	4 853	14 353	18 709	8 200	84 809	172 930
<b>Autres</b>										
Acceptations	5 619	1 163	45	–	–	–	–	–	–	6 827
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	543	1 054	113	37	66	908	4 572	4 412	3 601	15 306
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	6 814	2 073	3 330	2 800	–	–	–	–	6 294	21 311
Instruments financiers dérivés	667	841	320	225	391	853	1 438	1 516	–	6 251
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	224	941	535	990	3 356	9 924	3 328	–	19 298
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	873	37	–	–	910
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	679	18	43	13	110	43	56	239	4 042	5 243
	14 322	5 373	4 792	3 610	1 557	6 033	16 027	9 495	13 937	75 146
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	–	–	–	–	764	–	764
<b>Capitaux propres</b>	33 543	14 532	13 259	8 769	6 410	20 386	34 736	18 459	113 261	263 355
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	126	443	1 203	671	2 202	849	14	–	–	5 508
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	7 988	7 988
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	–	15	–	15	2 431	–	–	2 460	4 921
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	1 597	3 260	5 379	4 349	5 439	3 566	7 927	199	29 329	61 045
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	38	56	54	69	242	462	383	–	1 335

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 43,9 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	9 544	790	41	1	19	10	–	–	2 351	12 756
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 982	1 713	1 043	1 430	1 457	5 638	10 527	5 444	26 583	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	183	7	66	68	714	1 892	2 502	233	5 668
Au coût amorti	–	10	9	–	730	814	6 162	573	–	8 298
	1 985	1 906	1 059	1 496	2 255	7 166	18 581	8 519	26 816	69 783
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	7 759	1 242	2 154	271	790	2 151	–	–	3 792	18 159
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	724	950	1 583	2 653	2 105	10 124	32 675	2 085	752	53 651
Aux particuliers	365	395	622	1 070	762	3 914	10 509	3 116	16 604	37 357
Créances sur cartes de crédit									2 325	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 557	2 454	2 246	3 672	2 206	4 244	12 838	2 402	8 987	46 606
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Provisions pour pertes de crédit									(658)	(658)
	14 665	4 469	4 563	7 395	5 073	18 282	56 022	7 603	28 010	146 082
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	642	884	718	375	287	951	2 005	2 746	–	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									645	645
Immobilisations corporelles									601	601
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 314	1 314
Autres actifs <sup>(1)</sup>	574	108	66	61	131	119	31	54	1 967	3 111
	1 216	992	784	436	418	1 070	2 036	2 800	5 939	15 691
	35 169	9 399	8 601	9 599	8 555	28 679	76 639	18 922	66 908	262 471

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.



(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts <sup>(1)(2)</sup></b>										
Particuliers	1 630	2 324	2 631	2 033	2 785	5 156	8 994	2 327	27 808	55 688
Entreprises et administrations publiques	12 082	9 725	5 587	2 953	1 988	7 017	11 050	5 025	54 894	110 321
Institutions de dépôts	949	541	200	15	263	–	–	50	2 803	4 821
	14 661	12 590	8 418	5 001	5 036	12 173	20 044	7 402	85 505	170 830
<b>Autres</b>										
Acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	1 061	362	201	33	311	1 753	3 729	5 946	4 384	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	6 912	1 981	3 826	1 607	–	–	–	–	5 672	19 998
Instruments financiers dérivés	427	668	288	245	181	856	1 485	1 886	–	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	2 244	226	867	537	3 088	10 072	3 066	–	20 100
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	36	–	–	–	–	874	–	–	–	910
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	548	241	56	20	59	66	63	207	3 654	4 914
	15 003	6 166	4 709	2 772	1 088	6 637	15 349	11 105	13 710	76 539
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	–	–	–	–	747	–	747
<b>Capitaux propres</b>									14 355	14 355
	29 664	18 756	13 127	7 773	6 124	18 810	35 393	19 254	113 570	262 471
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	78	1 269	540	1 296	688	566	58	–	–	4 495
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	7 874	7 874
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	15	2 298	15	–	–	–	–	2 550	4 878
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 394	4 161	3 886	4 988	4 737	3 839	6 777	304	26 708	57 794
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	38	58	55	71	247	470	412	–	1 382

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 42,9 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

## Divulgarion d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2018, le Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2019 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

			<b>Pages</b>
			<b>Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 <sup>(1)</sup></b>
	<b>Rapport annuel 2018</b>	<b>Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup></b>	
<b>Général</b>			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires	8 43 à 87, 98, 101 et 102 Notes 1, 8, 17, 24 et 30	34 16 à 33 Notes 7 et 14
			5 à 43
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	52 à 87	
3	Risques principaux et risques émergents	52 et 53	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	44 à 47, 74, 75 et 80	16, 17, 25, 28 et 64
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	56 à 69, 75 à 77	
6	Culture de gestion des risques	56 et 57	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	51, 56 et 57	
8	Tests de tension	43, 57, 64 et 73 à 77	
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	44 à 47	16 et 17
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 12, 15 et 16
11	Évolution des fonds propres réglementaires	49	18
12	Planification en matière de capital	43 à 51	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	51	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	61 à 64	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	50	19
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	60, 63, 64 et 71	6
<b>Liquidité</b>			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	75 à 81	25 à 29
<b>Financement</b>			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	78 et 79	27
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	202 à 206	30 à 33
21	Stratégie de financement et sources de financement	81 à 83	29
<b>Risque de marché</b>			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	69 et 70	22 et 23
23	Facteurs de risque de marché	68, 71 à 74, 190 à 192	23 à 25
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	71 à 73	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	71 à 74	
<b>Risque de crédit</b>			
26	Expositions au risque de crédit	67 et 152 à 163	21 et 52 à 60
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	65 et 120 à 123	17 à 30 et 33 à 35, et 18 à 25 <sup>(2)</sup>
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	98, 101, 102 et 152 à 163	52 à 60
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	65, 66 et 171 à 174	24 et 25 <sup>(2)</sup>
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	64 à 66 et 149	31 à 39 19, 23, 37, 38 et 40 à 43
<b>Autres risques</b>			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	54, 55 et 84 à 87	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	84	Aucun

(1) Premier trimestre de 2019.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre de 2019 ».

## Méthodes comptables et communication de l'information financière

### Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé 31 janvier 2019 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 88 à 92 du Rapport annuel 2018.

### Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

### Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2019, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2019	2018				2017			2018	2017
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 799</b>	1 814	1 792	1 754	1 806	1 704	1 675	1 597	7 166	6 609
<b>Résultat net</b>	<b>552</b>	566	569	547	550	525	518	484	2 232	2 024
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>1,51</b>	1,53	1,54	1,46	1,48	1,40	1,39	1,30	6,01	5,44
dilué	<b>1,50</b>	1,52	1,52	1,44	1,46	1,39	1,37	1,28	5,94	5,38
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,65</b>	0,62	0,62	0,60	0,60	0,58	0,58	0,56	2,44	2,28
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>17,2</b>	17,8	18,4	18,6	18,7	17,8	18,2	17,9	18,4	18,1
<b>Actif total</b>	<b>263 355</b>	262 471	257 637	256 259	251 065	245 827	240 072	239 020		
<b>Prêts dépréciés nets <sup>(1)</sup> selon l'IFRS 9</b>	<b>373</b>	404	413	382	371					
<b>Prêts dépréciés nets selon l'IAS 39</b>						206	240	213		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>34,85</b>	34,40	33,91	32,64	31,75	31,51	30,84	29,97		
Cours de l'action										
haut	<b>61,80</b>	65,63	64,29	64,08	65,35	62,74	56,44	58,75		
bas	<b>54,97</b>	58,93	61,26	58,69	62,33	55,29	51,77	52,94		

(1) Suite à l'adoption de l'IFRS 9, tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés et ne tiennent pas compte des prêts DAC. Selon l'IAS 39, les prêts étaient considérés comme dépréciés selon des critères différents. Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

# États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	<b>38</b>
États consolidés des résultats	<b>39</b>
États consolidés du résultat global	<b>40</b>
États consolidés de la variation des capitaux propres	<b>41</b>
États consolidés des flux de trésorerie	<b>42</b>
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	<b>43</b>

**Bilans consolidés**

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>12 353</b>	12 756
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	59 411	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 575	5 668
Au coût amorti	8 727	8 298
	<b>74 713</b>	69 783
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>15 162</b>	18 159
<b>Prêts</b> (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	54 131	53 651
Aux particuliers	36 698	37 357
Créances sur cartes de crédit	2 249	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	47 469	46 606
	<b>140 547</b>	139 939
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 827	6 801
Provisions pour pertes de crédit	(664)	(658)
	<b>146 710</b>	146 082
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	7 157	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	649	645
Immobilisations corporelles	606	601
Goodwill	1 412	1 412
Immobilisations incorporelles	1 332	1 314
Autres actifs (note 9)	3 261	3 111
	<b>14 417</b>	15 691
	<b>263 355</b>	262 471
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 5 et 10)	<b>172 930</b>	170 830
<b>Autres</b>		
Acceptations	6 827	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 306	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 311	19 998
Instruments financiers dérivés	6 251	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	19 298	20 100
Autres passifs (note 11)	6 153	5 824
	<b>75 146</b>	76 539
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>764</b>	747
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b> (notes 12 et 15)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	2 880	2 822
Surplus d'apport	53	57
Résultats non distribués	8 695	8 472
Autres éléments cumulés du résultat global	65	175
	<b>14 143</b>	13 976
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b> (note 13)	<b>372</b>	379
	<b>14 515</b>	14 355
	<b>263 355</b>	262 471

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Revenus d'intérêts</b>		
Prêts	1 604	1 324
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	232	157
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	37	35
Valeurs mobilières au coût amorti	53	36
Dépôts auprès d'institutions financières	70	46
	<b>1 996</b>	<b>1 598</b>
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts	840	549
Passifs relatifs à des créances cédées	106	99
Dettes subordonnées	6	–
Autres	181	116
	<b>1 133</b>	<b>764</b>
<b>Revenu net d'intérêts<sup>(1)</sup></b>	<b>863</b>	<b>834</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	61	103
Commissions de courtage en valeurs mobilières	44	54
Revenus des fonds communs de placement	106	111
Revenus des services fiduciaires	147	145
Revenus de crédit	102	97
Revenus sur cartes	41	40
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	68	68
Revenus (pertes) de négociation	228	228
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	32	28
Revenus d'assurances, montant net	34	31
Revenus de change, autres que de négociation	24	22
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	8	7
Autres	41	38
	<b>936</b>	<b>972</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 799</b>	<b>1 806</b>
<b>Dotations aux pertes de crédit (note 7)</b>	<b>88</b>	<b>87</b>
	<b>1 711</b>	<b>1 719</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>		
Rémunération et avantages du personnel	616	631
Frais d'occupation	62	58
Technologie	161	161
Communications	16	16
Honoraires professionnels	62	60
Autres	109	98
	<b>1 026</b>	<b>1 024</b>
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>685</b>	<b>695</b>
Charge d'impôts	133	145
<b>Résultat net</b>	<b>552</b>	<b>550</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>		
Actionnaires privilégiés	29	22
Actionnaires ordinaires	507	505
Actionnaires de la Banque	536	527
Participations ne donnant pas le contrôle	16	23
	<b>552</b>	<b>550</b>
<b>Résultat par action (en dollars)(note 17)</b>		
de base	1,51	1,48
dilué	1,50	1,46
<b>Dividendes par action ordinaires (en dollars)</b>	<b>0,65</b>	<b>0,60</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le *Revenu net d'intérêts* comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Résultat net</b>	<b>552</b>	<b>550</b>
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>		
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		
<b>Écart de change, montant net</b>		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(8)	(81)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	1	20
	(7)	(61)
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(10)	1
	(2)	5
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(94)	11
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(9)	(10)
	(103)	1
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(52)</b>	<b>36</b>
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6)	3
<b>Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>53</b>	<b>(26)</b>
	(5)	13
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>(116)</b>	<b>(40)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>436</b>	<b>510</b>
<b>Résultat global attribuable aux</b>		
Actionnaires de la Banque	421	492
Participations ne donnant pas le contrôle	15	18
	436	510

## Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Écart de change, montant net</b>		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	3	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	–	6
	3	6
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	2
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	1
	(1)	3
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(34)	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(3)
	(37)	1
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(19)</b>	<b>13</b>
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	1
<b>Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>19</b>	<b>(10)</b>
	(37)	14

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



## États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Actions privilégiées au début</b> (note 12)	2 450	2 050
Émissions d'actions privilégiées, série 40	–	300
Rachat d'actions privilégiées, série 28, à des fins d'annulation	–	(200)
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	2 450	2 150
<b>Actions ordinaires au début</b> (note 12)	2 822	2 768
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	23	71
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(9)	(13)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	44	35
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	2 880	2 861
<b>Surplus d'apport au début</b>	57	58
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	3	3
Options d'achat d'actions levées	(3)	(9)
Autres	(4)	–
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	53	52
<b>Résultats non distribués au début</b>	8 472	7 706
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 <sup>er</sup> novembre 2018 (IFRS 9 le 1 <sup>er</sup> novembre 2017)	(4)	(139)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	536	527
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	(29)	(22)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(218)	(205)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 12)	(51)	(78)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	–	(5)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(52)	36
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6)	3
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	53	(26)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(4)	–
Autres	(2)	(12)
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	8 695	7 785
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	175	168
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 le 1 <sup>er</sup> novembre 2017	–	(10)
Écart de change, montant net	(6)	(61)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	5
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(103)	6
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	2
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	65	110
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b>	14 143	12 958
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b> (note 13)	379	808
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	–	(16)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16	23
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(5)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(22)	(60)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	372	750
<b>Capitaux propres</b>	14 515	13 708

### Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2019	Au 31 janvier 2018
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	8	(74)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	34
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	48	152
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(2)	(2)
	65	110

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	552	550
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	88	87
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	83	73
Impôts différés	8	28
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(32)	(28)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(8)	(7)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	3
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 594)	(6 476)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	2 997	4 269
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(1 506)	(449)
Dépôts	2 100	108
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 474)	437
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	1 313	5 005
Instruments financiers dérivés, montant net	1 666	535
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(80)	(53)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(67)	(91)
Autres éléments	69	(309)
	<b>1 118</b>	<b>3 682</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'actions privilégiées	-	300
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	-	(200)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	64	97
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(60)	(91)
Frais d'émission d'actions	-	(5)
Dividendes versés	(241)	(225)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(22)	(60)
	<b>(259)</b>	<b>(184)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achats de valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2 999)	(855)
Échéances de valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	52	-
Cessions de valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 112	997
Achats de valeurs mobilières évaluées au coût amorti	(727)	(842)
Échéances de valeurs mobilières évaluées au coût amorti	135	-
Cessions de valeurs mobilières évaluées au coût amorti	166	4
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	-	46
Variation nette des immobilisations corporelles	(31)	(95)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(75)	(56)
	<b>(1 367)</b>	<b>(801)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>105</b>	<b>(293)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(403)</b>	<b>2 404</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	12 756	8 801
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin <sup>(1)</sup></b>	<b>12 353</b>	<b>11 205</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	1 212	857
Intérêts et dividendes reçus	1 995	1 638
Impôts payés sur les résultats	76	201

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 2,8 G\$ au 31 janvier 2019 (2,5 G\$ au 31 octobre 2018) pour lequel il y a des restrictions.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	43	<b>Note 11</b>	Autres passifs	62
<b>Note 2</b>	Modifications de méthodes comptables	43	<b>Note 12</b>	Capital-actions	63
<b>Note 3</b>	Modifications futures de méthodes comptables	44	<b>Note 13</b>	Participations ne donnant pas le contrôle	64
<b>Note 4</b>	Juste valeur des instruments financiers	45	<b>Note 14</b>	Informations sur le capital	64
<b>Note 5</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	50	<b>Note 15</b>	Paievements fondés sur des actions	65
<b>Note 6</b>	Valeurs mobilières	51	<b>Note 16</b>	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	65
<b>Note 7</b>	Prêts et provisions pour pertes de crédit	52	<b>Note 17</b>	Résultat par action	66
<b>Note 8</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	61	<b>Note 18</b>	Passif éventuels	66
<b>Note 9</b>	Autres actifs	62	<b>Note 19</b>	Informations sectorielles	67
<b>Note 10</b>	Dépôts	62			

### Note 1 – Mode de présentation

Le 26 février 2019, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1<sup>er</sup> novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### Note 2 – Modifications de méthodes comptables

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque a adopté l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace les normes et interprétations sur la comptabilisation des revenus. Le champ d'application de l'IFRS 15 n'inclut pas les revenus tirés des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers. Les commissions perçues, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, entrent dans le champ d'application de l'IFRS 9 – *Instruments financiers*, et sont donc exclues de celui de l'IFRS 15. L'adoption de cette norme n'a pas d'incidence sur la plupart des revenus de la Banque, y compris le revenu net d'intérêts.

L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La nouvelle comptabilisation des revenus s'appuie sur une approche fondée sur le contrôle, qui est différente de celle fondée sur les risques et les avantages des IFRS antérieures. Le principe fondamental de l'IFRS 15 est de comptabiliser les revenus de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Par conséquent, les revenus sont comptabilisés quand l'obligation de prestation est remplie, c'est-à-dire lors du transfert du contrôle des biens ou des services promis au client. Le transfert du contrôle a lieu lorsque le client a la capacité de décider de l'utilisation des biens ou des services et d'en obtenir les avantages. Une obligation de prestation peut être remplie à un moment précis ou progressivement. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les revenus sont comptabilisés progressivement.

## Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

La Banque doit aussi déterminer si son obligation de prestation consiste à fournir elle-même le service ou à prendre des dispositions pour qu'une autre partie le fournisse. Autrement dit, elle doit établir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire. Une entité qui agit pour son propre compte peut remplir elle-même son obligation de prestation qui est de fournir le bien ou le service spécifié ou embaucher un tiers afin qu'il remplisse pour elle une partie ou l'intégralité de l'obligation de prestation. L'entité qui agit pour son propre compte obtient le contrôle du bien ou du service fourni par un tiers avant que ce bien ou ce service soit fourni au client. Une telle entité assume également la responsabilité première de fournir comme promis le bien ou le service au client. Si la Banque agit pour son propre compte, les revenus sont comptabilisés sur une base brute, ce qui correspond au montant de contrepartie auquel elle s'attend à avoir droit. Si la Banque agit comme mandataire, les revenus sont alors comptabilisés après déduction des frais de service et des autres coûts engagés relatifs à la commission et aux honoraires perçus.

La Banque a choisi d'appliquer la norme selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués*, sans retraiter les données comparatives. L'adoption de l'IFRS 15 a donné lieu à une diminution de 4 M\$ du solde d'ouverture des *Résultats non distribués* le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Les principales méthodes de constatation des revenus pour les flux de revenus entrant dans le champ d'application de l'IFRS 15 sont les suivantes.

### Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils

Les commissions de prise ferme et les honoraires de services-conseils comprennent les frais de souscription, les honoraires de services-conseils financiers et les commissions de syndication de prêts. Ces commissions et honoraires sont surtout perçus par le secteur des Marchés financiers et sont comptabilisés à un moment précis, soit à la réalisation satisfaisante de la prestation. Les honoraires de services-conseils financiers sont perçus en échange de conseils fournis à des clients en matière de fusions et d'acquisitions et de restructuration financière. Les commissions de syndication de prêts sont les commissions reçues à titre de mandataire ou de prêteur principal responsable de la structuration, de l'organisation et de l'administration d'une syndication de prêts; elles sont constatées dans les *Revenus autres que d'intérêts*, sauf si le rendement du prêt retenu par la Banque est inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif et l'amortissement est comptabilisé dans les *Revenus d'intérêts* sur la durée du prêt.

### Commissions de courtage en valeurs mobilières

Les commissions de courtage en valeurs mobilières sont perçues par le secteur de Gestion de patrimoine et sont comptabilisées à un moment précis, au moment où la transaction est effectuée.

### Revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires

Les revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires comprennent les honoraires de gestion et d'administration. Les honoraires de gestion sont calculés principalement en fonction des actifs sous gestion et sont comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus. Les honoraires d'administration sont généralement fonction des actifs sous administration ou sous gestion et sont aussi comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus. Ces honoraires sont perçus par le secteur de Gestion de patrimoine.

### Revenus sur cartes

Les revenus sur cartes sont perçus par le secteur des Particuliers et Entreprises et comprennent les frais de carte, notamment les frais annuels et transactionnels, ainsi que les frais d'interchange. Ces derniers sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de carte sont comptabilisés à la date de la transaction, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'année. Les coûts des programmes de récompenses sont comptabilisés à titre de réduction des frais de carte.

### Revenus de crédit et frais d'administration sur les dépôts et les paiements

Les revenus de crédit et les frais d'administration sur les dépôts et les paiements sont perçus par les secteurs des Particuliers et Entreprises, des Marchés financiers et du Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les revenus de crédit sont généralement comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis. Les frais d'administration sur les dépôts et les paiements incluent les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes et les frais d'administration basés sur les transactions. Les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis tandis que les frais d'administration basés sur les transactions sont comptabilisés à un moment précis dans le temps, soit lorsque la transaction est effectuée.

## Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

	Au 31 janvier 2019							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	12 353	12 353	12 353	12 353
Valeurs mobilières	55 933	3 478	6 222	353	8 727	8 741	74 713	74 727
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	441	–	–	14 721	14 721	15 162	15 162
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 062	–	–	–	140 648	140 548	146 710	146 610
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	7 157	–	–	–	–	–	7 157	7 157
Autres actifs	–	–	–	–	1 947	1 947	1 947	1 947
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts	–	9 787	–	–	163 143 <sup>(1)</sup>	163 371	172 930	173 158
<b>Autres</b>								
Acceptations	–	–	–	–	6 827	6 827	6 827	6 827
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 306	–	–	–	–	–	15 306	15 306
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–	–	–	21 311	21 311	21 311	21 311
Instruments financiers dérivés	6 251	–	–	–	–	–	6 251	6 251
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 742	–	–	12 556	12 611	19 298	19 353
Autres passifs	21	–	–	–	4 707	4 711	4 728	4 732
<b>Dettes subordonnées</b>								
	–	–	–	–	764	752	764	752

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2018

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net		
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	–	12 756	12 756	12 756	12 756
<b>Valeurs mobilières</b>	51 927	3 890	5 317	351	8 298	8 237	69 783	69 722
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	479	–	–	17 680	17 680	18 159	18 159
<b>Prêts et acceptations, déduction faite des provisions</b>	6 108	–	–	–	139 974	139 551	146 082	145 659
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	8 608	–	–	–	–	–	8 608	8 608
Autres actifs	–	–	–	–	1 804	1 804	1 804	1 804
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Dépôts</b>	–	10 126			160 704 <sup>(1)</sup>	160 938	170 830	171 064
<b>Autres</b>								
Acceptations	–	–			6 801	6 801	6 801	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	–			–	–	17 780	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			19 998	19 998	19 998	19 998
Instruments financiers dérivés	6 036	–			–	–	6 036	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 714			12 386	12 361	20 100	20 075
Autres passifs	21	–			3 163	3 152	3 184	3 173
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–			747	734	747	734

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 31 janvier 2019 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, 34 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (219 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 24 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, 3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 (23 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2019 et 2018, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions de marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2019			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 736	8 725	–	13 461
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 239	–	7 239
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 330	224	–	4 554
Autres titres de créance	–	3 278	25	3 303
Titres de participation	29 745	809	300	30 854
	<b>38 811</b>	<b>20 275</b>	<b>325</b>	<b>59 411</b>
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	180	2 602	–	2 782
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 118	–	2 118
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	742	–	–	742
Autres titres de créance	–	580	–	580
Titres de participation	–	120	233	353
	<b>922</b>	<b>5 420</b>	<b>233</b>	<b>6 575</b>
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>				
	–	441	–	441
<b>Prêts</b>				
	–	5 693	369	6 062
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	75	7 067	15	7 157
	<b>39 808</b>	<b>38 896</b>	<b>942</b>	<b>79 646</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
	–	9 912	7	9 919
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 610	4 696	–	15 306
Instruments financiers dérivés	121	6 110	20	6 251
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 742	–	6 742
Autres passifs	–	21	–	21
	<b>10 731</b>	<b>27 481</b>	<b>27</b>	<b>38 239</b>

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2018
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 469	9 130	–	14 599
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 628	–	10 628
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	314	249	–	563
Autres titres de créance	–	3 391	25	3 416
Titres de participation	25 928	395	288	26 611
	31 711	23 793	313	55 817
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	265	2 320	–	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 184	–	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	–	425	–	425
Titres de participation	–	118	233	351
	388	5 047	233	5 668
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>				
	–	479	–	479
<b>Prêts</b>				
	–	5 722	386	6 108
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	97	8 491	20	8 608
	32 196	43 532	952	76 680
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
	–	10 210	11	10 221
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 524	5 256	–	17 780
Instruments financiers dérivés	211	5 798	27	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 714	–	7 714
Autres passifs	–	21	–	21
	12 735	28 999	38	41 772

### Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019.



### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(2)</sup>	22	–	–	4	1
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	24	–	–	–	–
Ventes	(34)	–	–	–	–
Émissions	–	–	2	–	–
Règlements et autres	–	–	(19)	2	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	6	3
<b>Juste valeur au 31 janvier 2019</b>	<b>325</b>	<b>233</b>	<b>369</b>	<b>(5)</b>	<b>(7)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2019 <sup>(3)</sup>	16	–	–	4	1

	Trimestre terminé le 31 janvier 2018				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	184	158	428	20	(1)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(4)</sup>	17	–	–	(5)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	7	30	–	–	–
Ventes	(6)	–	–	–	–
Émissions	–	–	2	–	–
Règlements et autres	–	–	(34)	1	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(1)	–
<b>Juste valeur au 31 janvier 2018</b>	<b>202</b>	<b>188</b>	<b>396</b>	<b>15</b>	<b>(1)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2018 <sup>(5)</sup>	(1)	–	–	(5)	–

- (1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.  
(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 27 M\$.  
(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 21 M\$.  
(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 12 M\$.  
(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 6 M\$.

## Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Valeurs mobilières	3 478	52	(20)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	441	–	–
	<b>3 919</b>	<b>52</b>	<b>(20)</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	9 787	(217)	361
Passifs relatifs à des créances cédées	6 742	(103)	(15)
	<b>16 529</b>	<b>(320)</b>	<b>346</b>

	Valeur comptable au 31 janvier 2018	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Valeurs mobilières	4 830	(51)	(100)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	467	–	–
	<b>5 297</b>	<b>(51)</b>	<b>(100)</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	8 731	4	81
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	443	–	–
Passifs relatifs à des créances cédées	7 548	91	5
	<b>16 722</b>	<b>95</b>	<b>86</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 72 M\$ (perte de 36 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

## Note 6 – Valeurs mobilières

### Qualité du crédit

Au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 janvier 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 775	12	(5)	2 782
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 100	20	(2)	2 118
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	740	2	–	742
Autres titres de créance	575	8	(3)	580
Titres de participation	366	–	(13)	353
	<b>6 556</b>	<b>42</b>	<b>(23)</b>	<b>6 575</b>
	Au 31 octobre 2018			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 624	1	(40)	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 196	22	(34)	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	434	1	(10)	425
Titres de participation	356	–	(5)	351
	<b>5 733</b>	<b>24</b>	<b>(89)</b>	<b>5 668</b>

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant négligeable au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018, sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, des revenus de dividendes de 2 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018), dont des montants négligeables pour les placements qui ont été vendus au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019			Trimestre terminé le 31 janvier 2018		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	233	118	351	158	122	280
Variation de la juste valeur	–	(8)	(8)	–	4	4
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	26	26	30	15	45
Cessions <sup>(1)</sup>	–	(16)	(16)	–	(15)	(15)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>233</b>	<b>120</b>	<b>353</b>	<b>188</b>	<b>126</b>	<b>314</b>

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

## Note 6 – Valeurs mobilières (suite)

### Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 107	4 952
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 817	1 680
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	110	21
<b>Autres titres de créance</b>	<b>1 694</b>	<b>1 646</b>
Valeur comptable brute	8 728	8 299
Provisions pour pertes de crédit	1	1
<b>Valeur comptable</b>	<b>8 727</b>	<b>8 298</b>

### Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2019 et 2018, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 166 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019 (4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

### Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

#### Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

#### Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

#### Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

#### Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

#### DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

### Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter aux tableaux « Cotes internes de risque de défaut » aux pages 62 et 63 de la section « Gestion du risque de crédit » du Rapport annuel 2018.

Au 31 janvier 2019						
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	19 705	1	–	–	–	19 706
Bon	14 910	8	–	–	–	14 918
Satisfaisant	8 524	349	–	–	–	8 873
À signaler	424	567	–	–	–	991
Faible	89	301	–	–	–	390
Défaut	–	–	128	–	–	128
Approche NI avancée	43 652	1 226	128	–	–	45 006
Approche standardisée	2 844	21	25	454	5 781	9 125
Valeur comptable brute	46 496	1 247	153	454	5 781	54 131
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	32	12	23	(60)	–	7
<b>Valeur comptable</b>	<b>46 464</b>	<b>1 235</b>	<b>130</b>	<b>514</b>	<b>5 781</b>	<b>54 124</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	13 588	3	–	–	–	13 591
Bon	10 081	44	–	–	–	10 125
Satisfaisant	5 593	822	–	–	–	6 415
À signaler	478	664	–	–	–	1 142
Faible	94	203	–	–	–	297
Défaut	–	–	142	–	–	142
Approche NI avancée	29 834	1 736	142	–	–	31 712
Approche standardisée	3 890	130	27	939	–	4 986
Valeur comptable brute	33 724	1 866	169	939	–	36 698
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	68	114	72	(3)	–	251
<b>Valeur comptable</b>	<b>33 656</b>	<b>1 752</b>	<b>97</b>	<b>942</b>	<b>–</b>	<b>36 447</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	351	–	–	–	–	351
Bon	278	–	–	–	–	278
Satisfaisant	870	39	–	–	–	909
À signaler	296	275	–	–	–	571
Faible	13	100	–	–	–	113
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 808	414	–	–	–	2 222
Approche standardisée	27	–	–	–	–	27
Valeur comptable brute	1 835	414	–	–	–	2 249
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	26	101	–	–	–	127
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 809</b>	<b>313</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 122</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	4 340	–	–	–	107	4 447
Bon	24 425	5	–	–	53	24 483
Satisfaisant	18 520	782	–	–	82	19 384
À signaler	1 329	1 226	–	–	–	2 555
Faible	37	274	–	–	–	311
Défaut	–	–	246	–	–	246
Approche NI avancée	48 651	2 287	246	–	242	51 426
Approche standardisée	2 794	–	35	2	39	2 870
Valeur comptable brute	51 445	2 287	281	2	281	54 296
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	45	98	135	1	–	279
<b>Valeur comptable</b>	<b>51 400</b>	<b>2 189</b>	<b>146</b>	<b>1</b>	<b>281</b>	<b>54 017</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	133 500	5 814	603	1 395	6 062	147 374
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	171	325	230	(62)	–	664
<b>Valeur comptable</b>	<b>133 329</b>	<b>5 489</b>	<b>373</b>	<b>1 457</b>	<b>6 062</b>	<b>146 710</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2018

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	19 035	–	–	–	–	19 035
Bon	14 928	10	–	–	–	14 938
Satisfaisant	8 838	348	–	–	–	9 186
À signaler	421	621	–	–	–	1 042
Faible	81	300	–	–	–	381
Défaut	–	–	128	–	–	128
Approche NI avancée	43 303	1 279	128	–	–	44 710
Approche standardisée	2 546	27	23	487	5 858	8 941
Valeur comptable brute	45 849	1 306	151	487	5 858	53 651
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	31	13	21	(64)	–	1
<b>Valeur comptable</b>	<b>45 818</b>	<b>1 293</b>	<b>130</b>	<b>551</b>	<b>5 858</b>	<b>53 650</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	13 625	2	–	–	–	13 627
Bon	10 089	52	–	–	–	10 141
Satisfaisant	5 430	902	–	–	–	6 332
À signaler	456	694	–	–	–	1 150
Faible	91	204	–	–	–	295
Défaut	–	–	137	–	–	137
Approche NI avancée	29 691	1 854	137	–	–	31 682
Approche standardisée	4 421	140	27	1 087	–	5 675
Valeur comptable brute	34 112	1 994	164	1 087	–	37 357
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	71	120	71	(3)	–	259
<b>Valeur comptable</b>	<b>34 041</b>	<b>1 874</b>	<b>93</b>	<b>1 090</b>	<b>–</b>	<b>37 098</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	416	–	–	–	–	416
Bon	306	–	–	–	–	306
Satisfaisant	888	37	–	–	–	925
À signaler	294	249	–	–	–	543
Faible	12	96	–	–	–	108
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 916	382	–	–	–	2 298
Approche standardisée	27	–	–	–	–	27
Valeur comptable brute	1 943	382	–	–	–	2 325
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	24	105	–	–	–	129
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 919</b>	<b>277</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 196</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	4 736	–	–	–	111	4 847
Bon	24 005	6	–	–	55	24 066
Satisfaisant	18 986	1 068	–	–	84	20 138
À signaler	493	758	–	–	–	1 251
Faible	55	121	–	–	–	176
Défaut	–	–	276	–	–	276
Approche NI avancée	48 275	1 953	276	–	250	50 754
Approche standardisée	2 611	1	39	2	–	2 653
Valeur comptable brute	50 886	1 954	315	2	250	53 407
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	48	86	134	1	–	269
<b>Valeur comptable</b>	<b>50 838</b>	<b>1 868</b>	<b>181</b>	<b>1</b>	<b>250</b>	<b>53 138</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	132 790	5 636	630	1 576	6 108	146 740
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	174	324	226	(66)	–	658
<b>Valeur comptable</b>	<b>132 616</b>	<b>5 312</b>	<b>404</b>	<b>1 642</b>	<b>6 108</b>	<b>146 082</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
<b>Engagements hors bilan <sup>(1)</sup></b>								
<b>Particuliers</b>								
Excellent	11 626	8	–	11 634	11 440	9	–	11 449
Bon	2 469	11	–	2 480	2 450	13	–	2 463
Satisfaisant	980	109	–	1 089	969	117	–	1 086
À signaler	76	81	–	157	79	77	–	156
Faible	1	14	–	15	2	13	–	15
Défaut	–	–	2	2	–	–	2	2
<b>Autres que particuliers</b>								
Excellent	9 535	–	–	9 535	5 881	–	–	5 881
Bon	14 637	1	–	14 638	13 570	–	–	13 570
Satisfaisant	4 685	305	–	4 990	4 302	353	–	4 655
À signaler	211	217	–	428	133	142	–	275
Faible	2	16	–	18	3	6	–	9
Défaut	–	–	4	4	–	–	4	4
Approche NI avancée	44 222	762	6	44 990	38 829	730	6	39 565
Approche standardisée	5 932	–	7	5 939	6 434	–	5	6 439
Exposition totale	50 154	762	13	50 929	45 263	730	11	46 004
Provisions pour pertes de crédit	41	21	–	62	38	15	1	54
<b>Exposition totale, déduction faite des provisions</b>	<b>50 113</b>	<b>741</b>	<b>13</b>	<b>50 867</b>	<b>45 225</b>	<b>715</b>	<b>10</b>	<b>45 950</b>

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

## Prêts en souffrance mais non dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>
<b>En souffrance mais non dépréciés</b>								
De 31 à 60 jours	94	96	28	44	105	102	27	36
De 61 à 90 jours	38	35	13	22	41	59	13	41
Plus de 90 jours <sup>(3)</sup>	–	–	28	–	–	–	27	–
	<b>132</b>	<b>131</b>	<b>69</b>	<b>66</b>	<b>146</b>	<b>161</b>	<b>67</b>	<b>77</b>

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

## Prêts dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 31 janvier 2019			Au 31 octobre 2018		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
<b>Prêts</b>						
Hypothécaires résidentiels	153	23	130	151	21	130
Aux particuliers	169	72	97	164	71	93
Créances sur cartes de crédit <sup>(2)</sup>	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup>	281	135	146	315	134	181
	<b>603</b>	<b>230</b>	<b>373</b>	<b>630</b>	<b>226</b>	<b>404</b>

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent des prêts dépréciés. Les prêts DAC ont été exclus de ce tableau.

(2) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

### Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières <sup>(2)(3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières <sup>(3)</sup></b>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées <sup>(2)(3)</sup></b>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts <sup>(5)</sup></b>						
Hypothécaires résidentiels	1	7	(1)	–	–	7
Aux particuliers	259	41	(57)	–	8	251
Créances sur cartes de crédit	129	20	(25)	–	3	127
Aux entreprises et aux administrations publiques	249	(1)	(2)	–	–	246
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20	13	–	–	–	33
	658	80	(85)	–	11	664
<b>Autres actifs <sup>(2)(3)</sup></b>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan <sup>(6)</sup></b>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	1	–	–	–	4
Engagements inutilisés	49	7	–	–	–	56
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	54	8	–	–	–	62
	714	88	(85)	–	11	728

	Trimestre terminé le 31 janvier 2018					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2018
	Provisions pour pertes de crédit au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières <sup>(2)(3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières <sup>(3)</sup></b>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	3	(2)	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées <sup>(2)(3)</sup></b>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts <sup>(5)</sup></b>						
Hypothécaires résidentiels	18	11	(3)	–	1	27
Aux particuliers	261	42	(41)	–	(2)	260
Créances sur cartes de crédit	128	23	(25)	–	4	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	250	23	(37)	–	(3)	233
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16	(3)	–	–	–	13
	673	96	(106)	–	–	663
<b>Autres actifs <sup>(2)(3)</sup></b>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan <sup>(6)</sup></b>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	–	–	–	–	3
Engagements inutilisés	54	(7)	–	–	–	47
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	1	–	–	–	–	1
	58	(7)	–	–	–	51
	735	87	(106)	–	–	716

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 41 M\$ (35 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 janvier 2019 et 2018, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité de crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.



Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019				Total
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>					
Solde au 31 octobre 2018	31	13	21	(64)	1
Créations ou acquisitions	6	-	-	-	6
Transferts <sup>(2)</sup> :					
Vers la phase 1	4	(3)	(1)	-	-
Vers la phase 2	-	-	-	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(9)	3	3	4	1
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	-
Changements de modèles	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	1	(1)	3	4	7
Radiations	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>(60)</b>	<b>7</b>
Comprend :					
Montants utilisés	32	12	23	(60)	7
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>					
Solde au 31 octobre 2018	72	121	71	(3)	261
Créations ou acquisitions	9	-	-	-	9
Transferts <sup>(2)</sup> :					
Vers la phase 1	20	(18)	(2)	-	-
Vers la phase 2	(6)	7	(1)	-	-
Vers la phase 3	(2)	(27)	29	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(21)	35	25	-	39
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(3)	(3)	(1)	-	(7)
Changements de modèles	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(3)	(6)	50	-	41
Radiations	-	-	(57)	-	(57)
Dispositions	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	8	-	8
Variations des taux de change et autres	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>69</b>	<b>115</b>	<b>72</b>	<b>(3)</b>	<b>253</b>
Comprend :					
Montants utilisés	68	114	72	(3)	251
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	1	1	-	-	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2019 est de 13 M\$. Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019				Total
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>					
Solde au 31 octobre 2018	40	115	–	–	155
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2
Transferts <sup>(2)</sup> :					
Vers la phase 1	20	(20)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	(2)	(8)	10	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(13)	22	12	–	21
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	2	(2)	22	–	22
Radiations	–	–	(25)	–	(25)
Dispositions	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>42</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>155</b>
Comprend :					
Montants utilisés	26	101	–	–	127
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	16	12	–	–	28
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>					
Solde au 31 octobre 2018	65	89	135	1	290
Créations ou acquisitions	9	–	–	–	9
Transferts <sup>(2)</sup> :					
Vers la phase 1	4	(2)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(3)	6	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(8)	14	10	–	16
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(3)	(1)	(4)	–	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(1)	16	2	–	17
Radiations	–	–	(2)	–	(2)
Dispositions	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	(1)	–	(1)
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>64</b>	<b>105</b>	<b>135</b>	<b>1</b>	<b>305</b>
Comprend :					
Montants utilisés	45	98	135	1	279
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	19	7	–	–	26
<b>Total des provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2019 <sup>(7)</sup></b>	<b>207</b>	<b>345</b>	<b>230</b>	<b>(62)</b>	<b>720</b>
Comprend :					
Montants utilisés	171	325	230	(62)	664
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	36	20	–	–	56

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2019 est de 13 M\$. Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Trimestre terminé le 31 janvier 2018

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2017</b>	22	10	17	(31)	18
Créations ou acquisitions	3	-	-	-	3
Transferts <sup>(2) (3)</sup> :					
Vers la phase 1	2	(2)	-	-	-
Vers la phase 2	-	1	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3) (4)</sup>	1	5	5	-	11
Décomptabilisation <sup>(5)</sup>	(1)	(1)	(1)	-	(3)
Changements de modèles	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	5	2	4	-	11
Radiations	-	-	(3)	-	(3)
Dispositions	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1
Variations des taux de change et autres	(1)	-	-	1	-
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	26	12	19	(30)	27
Comprend :					
Montants utilisés	26	12	19	(30)	27
Engagements inutilisés <sup>(6)</sup>	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2017</b>	91	107	59	7	264
Créations ou acquisitions	12	-	-	-	12
Transferts <sup>(2) (3)</sup> :					
Vers la phase 1	16	(15)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(7)	8	(1)	-	-
Vers la phase 3	(2)	(28)	30	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3) (4)</sup>	(23)	52	13	(5)	37
Décomptabilisation <sup>(5)</sup>	(4)	(3)	(1)	-	(8)
Changements de modèles	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(8)	14	40	(5)	41
Radiations	-	-	(41)	-	(41)
Dispositions	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	3	-	3
Variations des taux de change et autres	(2)	(2)	(1)	-	(5)
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	81	119	60	2	262
Comprend :					
Montants utilisés	80	118	60	2	260
Engagements inutilisés <sup>(6)</sup>	1	1	-	-	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2018 est de 25 M\$. Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Suite au raffinement du processus de rapprochement des provisions pour pertes de crédit, certains montants ont été modifiés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Trimestre terminé le 31 janvier 2018					
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	41	112	–	–	153
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2
Transferts <sup>(2)(3)</sup> :					
Vers la phase 1	23	(23)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(12)	12	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)(4)</sup>	(21)	34	9	–	22
Décomptabilisation <sup>(5)</sup>	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	–	2	21	–	23
Radiations	–	–	(25)	–	(25)
Dispositions	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	<b>41</b>	<b>114</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>155</b>
Comprend :					
Montants utilisés	30	100	–	–	130
Engagements inutilisés <sup>(6)</sup>	11	14	–	–	25
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(7)</sup></b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	53	74	165	–	292
Créations ou acquisitions	11	–	–	–	11
Transferts <sup>(2)(3)</sup> :					
Vers la phase 1	11	(7)	(4)	–	–
Vers la phase 2	(1)	2	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)(4)</sup>	(14)	9	16	–	11
Décomptabilisation <sup>(5)</sup>	(4)	(1)	(3)	–	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	3	3	8	–	14
Radiations	–	–	(37)	–	(37)
Dispositions	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	(4)	–	(4)
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	<b>56</b>	<b>77</b>	<b>133</b>	<b>–</b>	<b>266</b>
Comprend :					
Montants utilisés	41	73	132	–	246
Engagements inutilisés <sup>(6)</sup>	15	4	1	–	20
<b>Total des provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2018 <sup>(8)</sup></b>	<b>204</b>	<b>322</b>	<b>212</b>	<b>(28)</b>	<b>710</b>
Comprend :					
Montants utilisés	177	303	211	(28)	663
Engagements inutilisés <sup>(6)</sup>	27	19	1	–	47

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2018 est de 25 M\$. Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Suite au raffinement du processus de rapprochement des provisions pour pertes de crédit, certains montants ont été modifiés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(7) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(8) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

## Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 9 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	51 484	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	18 844	20 064
	<b>70 328</b>	<b>64 189</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>36 475</b>	32 834
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	51 484	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	18 922	19 993
	<b>70 406</b>	<b>64 118</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>36 530</b>	32 809

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 3 646 M\$ au 31 janvier 2019 (287 M\$ au 31 octobre 2018) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 7 779 M\$ au 31 janvier 2019 (7 550 M\$ au 31 octobre 2018).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	19 288	20 576
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	17 513	12 927
Valeurs mobilières prêtées	33 527	30 686
	<b>70 328</b>	<b>64 189</b>

## Note 9 – Autres actifs

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	748	775
Intérêts et dividendes à recevoir	550	549
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 397	1 255
Actif au titre des prestations définies	49	64
Actifs d'impôt différé	312	324
Actifs d'impôt exigible	173	113
Actifs au titre des cessions en réassurance	32	31
	<b>3 261</b>	<b>3 111</b>

## Note 10 – Dépôts

	Au 31 janvier 2019			Au 31 octobre 2018
	À vue et avec préavis <sup>(1)</sup>	À terme fixe <sup>(2)</sup>	Total	Total
Particuliers	29 132	28 594	57 726	55 688
Entreprises et administrations publiques	52 837	57 327	110 164	110 321
Institutions de dépôts	2 840	2 200	5 040	4 821
	<b>84 809</b>	<b>88 121</b>	<b>172 930</b>	<b>170 830</b>

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques. Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(2) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 8,3 G\$ au 31 janvier 2019 (8,3 G\$ au 31 octobre 2018). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées est venu à échéance, et la Banque a émis des obligations sécurisées pour des montants de 270 M\$ US et 750 millions d'euros (aucune transaction au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## Note 11 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
Créditeurs et charges à payer	1 393	1 790
Dettes de filiales envers des tiers	987	1 033
Intérêts et dividendes à payer	940	1 012
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 778	796
Passif au titre des prestations définies	249	186
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	62	54
Passifs d'impôt différé	19	25
Passifs d'impôt exigible	41	48
Passifs d'assurance	43	50
Autres éléments <sup>(1)(2)</sup>	641	830
	<b>6 153</b>	<b>5 824</b>

(1) Au 31 janvier 2019, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 11 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018).

(2) Au 31 janvier 2019, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 9 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2018).

## Note 12 – Capital-actions

### Rachat d'actions ordinaires

Le 6 juin 2018, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2,36 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 5 juin 2019. Le 5 juin 2017, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires (représentant environ 1,76 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 4 juin 2018. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a complété le rachat de 1 047 200 actions ordinaires au prix de 60 M\$, ce qui a réduit de 9 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 51 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018, la Banque avait complété le rachat de 1 500 000 actions ordinaires au prix de 91 M\$, ce qui avait réduit de 13 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 78 M\$ les *Résultats non distribués*.

### Actions en circulation

	Au 31 janvier 2019		Au 31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>
<b>Actions ordinaires au début de l'exercice</b>	<b>335 070 642</b>	<b>2 822</b>	<b>339 591 965</b>	<b>2 768</b>
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	796 356	23	3 129 313	128
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(1 047 200)	(9)	(7 500 000)	(64)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(1)</sup>	679 863	44	(149 430)	(10)
Autres	–	–	(1 206)	–
<b>Actions ordinaires à la fin de la période</b>	<b>335 499 661</b>	<b>2 880</b>	<b>335 070 642</b>	<b>2 822</b>

(1) Au 31 janvier 2019, 23 547 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ (703 410 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant de 45 M\$ au 31 octobre 2018).

### Dividendes déclarés

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	2019		2018	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	3	0,2563	3	0,2563
Série 32	3	0,2438	3	0,2438
Série 34	6	0,3500	6	0,3500
Série 36	5	0,3375	5	0,3375
Série 38	5	0,2781	5	0,2781
Série 40	3	0,2875	–	–
Série 42	4	0,3094	–	–
	<b>29</b>		<b>22</b>	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>218</b>	<b>0,6500</b>	<b>205</b>	<b>0,6000</b>
	<b>247</b>		<b>227</b>	

### Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. En décembre 2016, une libération de 799 563 de ces actions a été faite aux actionnaires, et 108 341 actions ont été annulées suite, notamment, au règlement de certaines indemnités garanties par ces actions. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, une libération de 3 778 de ces actions a été faite aux actionnaires et 1 206 actions ont été annulées. Au 31 janvier 2019, le nombre d'actions ordinaires entières est de 23 897 (23 897 au 31 octobre 2018). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2019.

## Note 13 – Participations ne donnant pas le contrôle

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II) – Série 2 <sup>(1)</sup>	352	359
Autres	20	20
	<b>372</b>	<b>379</b>

(1) Comprend des intérêts courus de 2 M\$ au 31 janvier 2019 (9 M\$ au 31 octobre 2018).

## Note 14 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure de 1,5 % devant être maintenue par les BISI. Cette réserve est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

## Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Fonds propres</b>		
CET1	8 822	8 608
catégorie 1	11 624	11 410
total	<b>12 547</b>	<b>12 352</b>
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	77 036	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	77 036	73 670
pour le total des fonds propres	<b>77 036</b>	<b>73 685</b>
<b>Exposition totale</b>	<b>286 655</b>	<b>284 337</b>
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	11,5 %	11,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,5 %
total	<b>16,3 %</b>	<b>16,8 %</b>
<b>Ratio de levier</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,0 %</b>



## Note 15 – Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a octroyé 2 116 892 options d'achat d'actions (1 836 348 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018) d'une juste valeur moyenne de 6,14 \$ par option (7,42 \$ en 2018).

Au 31 janvier 2019, il y avait 14 384 526 options d'achat d'actions en circulation (13 064 746 options d'achat d'actions au 31 octobre 2018).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
Taux d'intérêt hors risque	2,50 %	2,11 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	18,40 %	18,87 %
Dividendes prévus	4,37 %	3,80 %

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018).

## Note 16 – Avantages du personnel – régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

### Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus au cours de la période	23	28	1	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	1	1	2	2
Frais d'administration	1	1		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	224	–	9	–
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(162)	(49)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>62</b>	<b>(49)</b>	<b>9</b>	<b>–</b>
	<b>87</b>	<b>(19)</b>	<b>12</b>	<b>3</b>

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

## Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2019	2018
<b>Résultat de base par action</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	536	527
Dividendes sur actions privilégiées	29	22
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	507	505
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	335 716	340 950
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,51</b>	<b>1,48</b>
<b>Résultat dilué par action</b>		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	507	505
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	335 716	340 950
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )		
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	2 869	4 508
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation diluée ( <i>en milliers</i> )	338 585	345 458
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,50</b>	<b>1,46</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 799 080 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ (1 037 936 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

## Note 18 – Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des recours collectifs intentés par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

#### Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

#### Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Note 19 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

### Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

### Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

	Trimestre terminé le 31 janvier <sup>(1)</sup>											
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	589	560	128	108	77	99	158	147	(89)	(80)	863	834
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	263	255	306	316	333	355	13	14	21	32	936	972
Revenu total	852	815	434	424	410	454	171	161	(68)	(48)	1 799	1 806
Frais autres que d'intérêts	458	443	265	269	175	176	68	60	60	76	1 026	1 024
Contribution	394	372	169	155	235	278	103	101	(128)	(124)	773	782
Dotations aux pertes de crédit	58	58	–	–	3	–	27	29	–	–	88	87
Résultat avant charge (économie) d'impôts	336	314	169	155	232	278	76	72	(128)	(124)	685	695
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	90	84	44	41	62	74	16	22	(79)	(76)	133	145
Résultat net	246	230	125	114	170	204	60	50	(49)	(48)	552	550
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	10	9	6	14	16	23
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	246	230	125	114	170	204	50	41	(55)	(62)	536	527
Actif moyen	111 145	104 612	6 492	6 030	104 545	101 816	10 448	8 777	46 796	41 190	279 426	262 425

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 35 M\$ (38 M\$ en 2018), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 28 M\$ (21 M\$ en 2018) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

# Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455  
Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)  
Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644  
Adresse électronique : [ap@bnc.ca](mailto:ap@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2019

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	30 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	4 décembre

## Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2019

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 février 2019 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8475074#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 mars 2019 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1511461#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires  
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
Téléphone : 1 888 838-1407  
Télécopieur : 1 888 453-0330  
Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

## Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).